



Saint Martin Longueau

Le Saint Martinois Longueauvien

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Directeur de la publication : Michel Collette
Responsable de l'information : Marie-Claire Vercruysse

N°128
Décembre
2019

www.saintmartinlongueau.fr

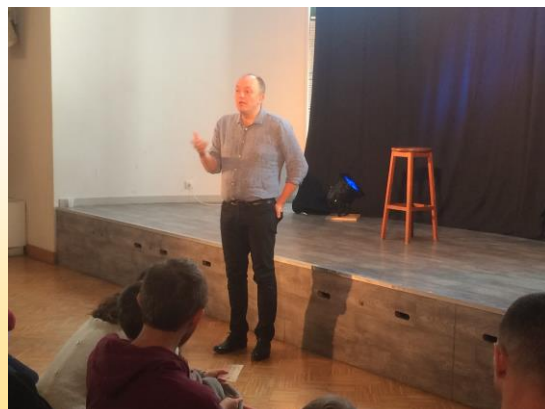


La météo n'a guère été clémente encore cette matinée pour la cérémonie du 11 Novembre. L'assistance a rendu hommage aux combattants accompagnée par l'harmonie de Pont Ste Maxence. Le pot de l'amitié a conclu la commémoration. Remerciements aux participants et aux enfants pour leur présence.



Festival des contes d'automne

Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du festival, la commune a reçu l'artiste Pierre DELYE, conteur qui s'est produit à la salle polyvalente le 17 novembre dernier. Le public a répondu présent et a fort apprécié l'après-midi conclu par le gouter offert par la municipalité.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE



VENDREDI 27 DECEMBRE

Salle polyvalente
Ouverture des portes à
14h30
Spectacle à 15h00,
suivi d'un goûter.



Cette année encore, les enfants de la commune pourront envoyer leur lettre au Père Noël jusqu'au 17 décembre par l'intermédiaire de la boîte à lettres qui sera mise en place, début décembre, avec le décor de Noël à côté de l'école.

Le Père Noël a promis de répondre.

Ne pas oublier d'indiquer sur la lettre **nom, âge et adresse**.



Toute personne résidant effectivement dans la commune, âgée d'au moins 80 ans en 2019, et qui n'a pas participé au repas des Aînés se verra offrir un colis courant décembre.



La médiathèque sera fermée du
23 Décembre au 1^{er} Janvier 2020 inclus

Réouverture le 2 Janvier 2020 à 14h00



Maisons fleuries 2019



Cette année encore, la commission environnement s'est attachée à valoriser de nouvelles maisons avec et sans jardin. La remise des prix (un diplôme et un bon achat fleuriste de notre commune) aura lieu en janvier, pour cela les gagnants ci-dessous devront signaler en mairie avant le 1 janvier s'ils acceptent leur récompense. Dans le cas contraire celle-ci sera attribuée à une autre personne.

Classement façade

- 1) M et Mme VANGELDEREN
- 2) M et Mme SOBRAL AMADOR
- 3) M et Mme GOBELET

Classement façade et jardin

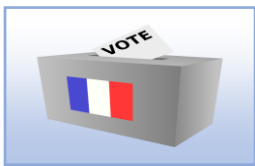
- 1) M et Mme HUSSON
- 2) M et Mme LEGRAND
- 3) Mme CAVAILLES



Fermeture du Secrétariat de Mairie :

Le Mardi 24 décembre

Le Mardi 31 décembre



La gestion des listes électorales est assurée par les communes, compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019.
CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Retrouvez un aperçu du visuel, ainsi que toutes les informations liées aux élections municipales sur le site : [info-public.fr/municipales-2020](https://www.info-public.fr/municipales-2020)

POURQUOI INFORMER LES USAGERS SUR CES CHANGEMENTS ?

Il est important d'informer les usagers car Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ».

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Aides au logement : du nouveau pour l'APL, l'ALF et l'ALS en 2020

A partir du 1^{er} janvier 2020, les aides personnalisées au logement (APL), allocations de logement familiale (ALF), ou encore allocations de logement sociale (ALS) seront calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois et non plus sur les revenus perçus 2 ans plus tôt.

Votre aide au logement de Janvier, Février et Mars 2020 sera donc calculée à partir des revenus touchés de Décembre 2018 à Novembre 2019. Les informations sur les ressources des ménages seront actualisées automatiquement tous les trimestres de façon à recalculer les droits des allocataires.

Pour les personnes dont la situation n'a pas changé depuis 2 ans, il n'y aura pas d'évolution concernant le montant des aides. Aucune nouvelle démarche ne sera nécessaire pour percevoir ces aides (le mode de calcul, les critères d'éligibilité et les barèmes ne changent pas).

Enfin, le versement restera mensuel et à date fixe :

Le 25 du mois pour les allocataires en HLM

Le 5 du mois pour les autres allocataires.

A partir du 9 décembre, la CAF proposera un simulateur en ligne pour estimer le nouveau montant de l'aide au logement qui sera versée à partir du 5 février 2020.

COMITE DES FÊTES

Assemblée Générale 2019 :

Notre AG s'est déroulée le samedi 9 novembre 2019. Nous déplorons une nouvelle fois l'absence du Maire, ainsi que du responsable de la Commission des Associations à celle-ci. En effet nous sommes des bénévoles qui tentons d'animer notre commune, et pour notre part cela fait 25 ans que cela dure. Nous estimons donc que la moindre des corrections serait donc d'être présent lors des Assemblées Générales des Associations de la commune.

Cela nous déçoit d'autant plus que Monsieur le Maire et son épouse viennent toujours faire un passage à toutes les manifestations de la commune.

Voici le Bureau pour l'année 2020 :

Président : Bruno PUIS

Vice-Président : Florent PUIS

Trésorière : Marie-France PUIS

Secrétaire : Jean-Claude GILLARD

Montant de la Cotisation 2020 :

15€ Gratuité pour les enfants de moins de 14ans.

Pass Séniors toujours possible pour les habitants de la commune, selon les modalités, ce qui fait la cotisation totalement gratuite également pour eux.

Galettes des Rois :

Notre traditionnelle Galettes des Rois se déroulera le samedi 11 janvier 2020 à partir de 17H00 à la salle polyvalente.

Inscriptions 2020 : Celles-ci se feront en même temps que notre Galette des Rois. Le calendrier des manifestations 2020 sera donné lors de l'inscription. Le bureau



Association « le voyage Immobilie »

Election du bureau du Voyage Immobilie :

Suite à l'Assemblée Générale du 27 septembre dernier, le bureau de l'association a été élu :

Présidente : Madame Francine BONNEAU

Secrétaire : Madame Catherine CAZENEUVE

Trésorière : Madame Laure BOUVIER

Balades et découvertes :

La prochaine sortie aura lieu le dimanche 8 décembre. Rendez-vous devant le parking de la salle polyvalente. Départ à 8h45 précises. Balade : La butte aux gens d'armes à Pontarmé (7.5kms).

La dernière balade de la saison, initialement prévue le dimanche 14 juin 202, est reportée au dimanche 28 juin 2020.

Pour tous renseignements: Tél: 06 48 88 71 55

Nous rappelons à tous ceux qui le souhaitent, qu'ils peuvent se joindre aux marcheurs du lundi et du jeudi matin.

Rendez-vous rue Hyacinthe Clozier. Les balades ont lieu autour de Saint- Martin- Longueau de 9h à 11h30.

Tel. 06 48 88 71 55.

Projet Poésie :

Nous proposons un projet d'écriture de poèmes pour créer des liens dans la commune. Ce projet a été proposé aux écoles : une classe de Bazicourt y participera. Nous espérons la participation de la médiathèque à ces ateliers d'écriture. Ce projet s'adresse aux adultes et aux enfants. L'atelier peinture de l'association participera à ce projet en illustrant ou en calligraphiant ces poèmes.

Dessine mon Doudou : Samedi 18 janvier 2020



En attendant de nous retrouver en 2020 nous souhaitons à tous de bonnes fêtes.

La Présidente Francine Bonneau

M. et Mme DUVAL BARBIER

ont la joie de vous faire part

de la naissance de

LOUIS

né le 23 octobre 2019



*Bonnes fêtes de
fin d'année*